



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Contact/coordination: Alain David
Tél.: 06 44 79 72 47

Site FFAP : <http://www.apipro-ffap.net/>

L'Antenne, bulletin électronique de liaison

05 mai 2015

Le Langon (85) le 22 mars 2015

Dans le Centre-Ouest de la France, il est à l'heure actuelle encore trop tôt pour faire le bilan de sortie d'hiver de nos cheptels. Au mieux, y avons-nous fait un tour pour ramasser les caisses « sans vie ». A cette occasion, certains d'entre nous ont à déplorer des pertes sèches, tout à fait exceptionnelles : **jusqu'à 80-90% !**

Les ADAs de chez nous ont envoyé depuis quelques jours leurs questionnaires, afin de mieux cerner l'étendue et le degré des dépérissements. Outre que d'accompagner au mieux les plus fragilisés d'entre nous, l'idée demeure que d'affiner la compréhension de ces phénomènes récurrents, mais tellement inégaux et imprévisibles :

- d'une année sur l'autre
- d'une exploitation à l'autre selon l'année
- d'une partie de ruchers à une autre partie sur une même exploitation

La particularité de cette sortie d'hiver 2014-15 est ,que jamais des pertes globales pour une même exploitation ont atteint de telles proportions, à priori insurmontables pour tout apiculteur, à moins de pouvoir compter sur des aides publiques et autres soutiens particuliers.

Ce serait le comble si nos structures techniques nationales et notre administration de tutelle, persistent comme elles le font depuis quinze ans, à ne pas vouloir considérer à sa juste dimension et pour les réelles raisons que l'apiculture est en déclin sévère lorsqu'on en arrive au point que :

- des apiculteurs du Centre-Ouest ayant annoncé dès le départ de l'opération Solidarité-Pyrénées, des dons d'essaims, ne peuvent plus assurer leur promesse, pour la bonne raison qu'ils ont perdu quasiment toutes leurs colonies

- le Centre de formation apicole en Région Poitou-Charentes à l'issue de cet hiver, a perdu 77 de ses 80 ruches nécessaires à l'apprentissage du métier d'apiculteur

Ndlr :en pj un graphique significatif de la production de miel de l'exploitation familiale de Suzanne et Philippe Vermandère de 1990 à 2014 .

Philippe Vermandère

Depuis , cela ne s'est pas arrangé et nombre de collègues ont déploré les mêmes pourcentages de pertes . L' ADA Poitou-Charentes a envoyé un questionnaire aux apis et travaille actuellement sur les retours . L'Antenne , en accord avec l'ADA PC, vous communiquera ces résultats .

Un collègue parmi d'autres :

Témoignage de Rémi Lambert , adhérent SAPCO

Rémi Lambert s'est installé en 2006 , près de Poitiers .

En septembre /octobre derniers , les ruches étaient en bon état . 224 ruches furent hivernées ainsi .

Mi-février : 70 % de mortalités ! Constat : les ruches étaient désertées , quelques unes avaient un petit paquet d'abeilles mortes sur le plancher . Beaucoup de provisions .

Mi-mars : visites , les pertes continuent .

Mi-avril : 93 % à 94 % de mortalités . Restent 7 % de ruches « correctes », c'est à dire 15 !

Depuis 6-7 ans , Rémi désertait le tournesol en Vienne (trop de casse) et transhumait en Charente , où cela se passait bien jusqu'à maintenant .

Suite à ces surmortalités , la DDPP fut alertée . La première réaction du Directeur fut de rejeter la responsabilité sur l'apiculteur , il était « inenvisageable que l'environnement des ruches soit mis en cause » .

Le rapport de l'agent sanitaire déclara malgré tout qu'il y avait intoxication .

Un prélèvement de cadre (miel/pollen) fut congelé . Pour être jeté 15 jours après , à la demande de la DDPP , l'analyse étant prétendument impossible , car n'ayant pas été réalisée en période de miellée . Point final.

Le discours de la DDPP a changé par la suite , le problème s'étant considérablement élargi , beaucoup de collègues se retrouvant dans le même cas . Idem pour le centre de formation de Venours (86) qui a enregistré 90 à 95 % de pertes .Des apiculteurs n'ont pas déclaré leurs pertes , pensant que la démarche était inutile .Cela peut se comprendre .

Une réunion (apis , négociants, coop, SRAL, représentants des chambres d'agriculture) eut lieu début avril à la Chambre régionale de Niort . Sans plus de résultat, si ce n'est la voix des apiculteurs criant leur colère . Mis à part Mr Breuil évidemment, président du GDSA de Charente qui reste convaincu de la responsabilité des apis !

Conséquences de ces surmortalités pour Rémi :

- pas de pollinisations possible (car pas de ruches)
- pas de miel à vendre
- pas de MAE (contrat non respecté au niveau du nombre de ruches !)
- rachat d'essaims

Rémi a donc dû réagir pour continuer son activité professionnelle en achetant 100 essaims .

En auto-financement , car un emprunt bancaire court déjà pour la construction de la miellerie cette année.

Deux années seront nécessaires pour se remettre de ce désastre .

C'est le cas de beaucoup d'autres collègues qui cherchent des essaims , des solutions financières et qui ne les trouvent pas forcément .

Les abeilles volent , le moral revient petit à petit .

Mais ces ressources morales dont font preuve les apiculteurs, et qu'on ne retrouve pas dans d'autres secteurs agricoles sur une aussi longue période, sont-elles suffisantes et n'arrivent-elles pas à leur fin ?

Néonics

<http://www.franceculture.fr/emission-ce-qui-nous-arrive-demain-coup-de-tabac-sur-les-ruches-2015-04-27>

Rappel: Table ronde 6 mai

C'est donc demain Denis Sapène participera à la table ronde organisée par la commission du développement durable de l'Assemblée Nationale sur le thème des néonics .

L'après-midi ,à 14h, rendez-vous avec Delphine Batho . Denis S. et M.F.Roux représenteront la FFAp et seront accompagnés de J.M. Bonmatin (CNRS) .

Comptes rendus dans la prochaine Antenne .

Ariège

La vidéo de la transhumance est en ligne sur Vimeo et facebook

<https://vimeo.com/126842529>

<https://www.facebook.com/toutdevientsilencieux>